

01 déc 2025 -11:14

La Régie des Bâtiments débute certains travaux à la butte du lion de Waterloo pour son bicentenaire !

Le 1er décembre 2025, dans le cadre du bicentenaire de la butte du lion en 2026, la Régie des Bâtiments a commencé différents travaux d'entretien et de rénovation de l'accès à la butte du lion de Waterloo. Le nettoyage de la statue du lion (et sa restauration si nécessaire) est également prévu dans le projet. Pour ce faire, la Régie des Bâtiments a attribué le marché public à l'entreprise SOCATRA S.A. L'objectif est de terminer les travaux d'ici fin mars 2026. L'accès à la butte restera possible, mais limité, pour le public pendant toute la durée du chantier. Ces travaux, qui s'élèvent à environ 565 000 euros, sont réalisés avec le soutien financier des joueur.euse.s de la Loterie Nationale.

|| À l'approche du bicentenaire de la butte du Lion, ces travaux permettront d'assurer la sécurité des visiteurs et veiller à la conservation de ce lieu emblématique de Belgique. Grâce au travail de la Régie des Bâtiments et de l'entreprise, nous garantissons que ce patrimoine chargé d'histoire puisse continuer d'accueillir du public dans les meilleures conditions pour les années à venir ||

Vanessa Matz

Ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'État, du Numérique et de la Politique scientifique.

Travaux d'entretien et de rénovation

Ces travaux d'entretien et de rénovation de l'accès à la butte du lion consistent notamment à :

- consolider les garde-corps et les mains-courantes (escalier) ;
- réparer et stabiliser les filets d'eau ;
- brocher les marches fragmentées ou fissurées, ou les remplacer quand nécessaire ;
- restituer les joints évidés des marches de la rampe (escalier) et des pierres du socle ;
- brocher les pierres du socle et de son encorbellement supérieur fragmentées ou fissurées ;



- obturer l'espace entre le socle et la coursive ;
- nettoyer le lion et le réparer si nécessaire ;
- nettoyer tous les éléments en pierre et en fonte de fer.

Fiche technique

Propriétaire : La butte du lion est propriété de l'État belge et gérée par la Régie des Bâtiments. Le Panorama (bâtiment circulaire) et le musée appartiennent, quant à eux, à la Région wallonne.

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Entrepreneur : SOCATRA S.A.

Durée des travaux : décembre 2025 - mars 2026

Coût des travaux : environ 565.000 € TVAC

Régie des Bâtiments

Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 541 65 11

<http://www.buildingsagency.be>

Steven Hus (NL) -Sylvie Decraecker (FR)

+32 (0)477 33 61 24

+32 (0)475 80 71 20

press@buildingsagency.be

